



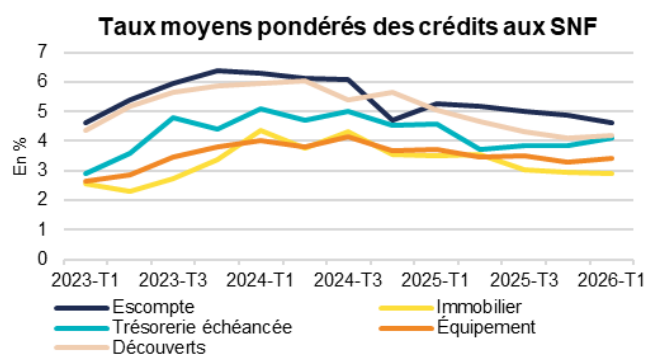
## CONJONCTURE FINANCIÈRE

# Taux des crédits aux entreprises Polynésie française 1<sup>er</sup> trimestre 2026

### Hausse des taux, sauf pour les crédits immobiliers

- Au premier trimestre 2026, le taux moyen des **découverts** augmente de 8 points de base (pb) sur trois mois pour s'établir à 4,20 %.
- Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée**, s'accroît de 26 pb pour dépasser 4 %, à 4,09 %. En moyenne, ils sont consentis pour un montant de 10 millions XPF amortissable sur 1,7 an.
- Le taux moyen des **crédits à l'équipement** atteint 3,43 %, soit une progression de 16 pb. D'un montant moyen de 93,4 millions XPF, ils sont remboursables sur une durée moyenne de 11,7 ans.
- Le taux moyen des **crédits immobiliers** diminue faiblement sur trois mois (-5 pb) pour se fixer à 2,89 %. A taux fixes dans leur quasi-totalité, ils sont en moyenne octroyés pour un montant de 64,3 millions XPF sur 20,2 ans.
- Les taux appliqués en Polynésie française sont dans l'ensemble plus favorables qu'en Nouvelle-Calédonie et en France entière.

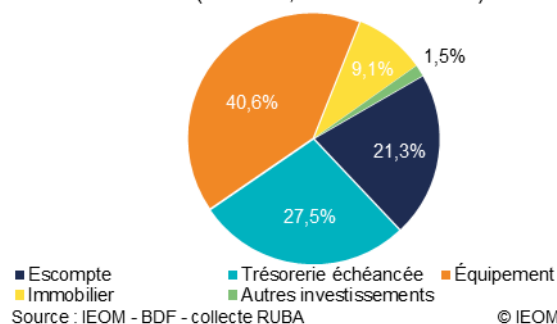
### Caractéristiques des nouveaux crédits en Polynésie française



Source : IEOM - BDF - collecte RUBA

© IEOM

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur 1 an, hors découverts)**

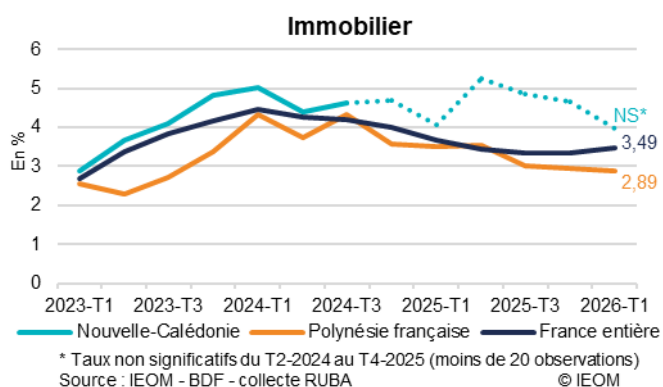
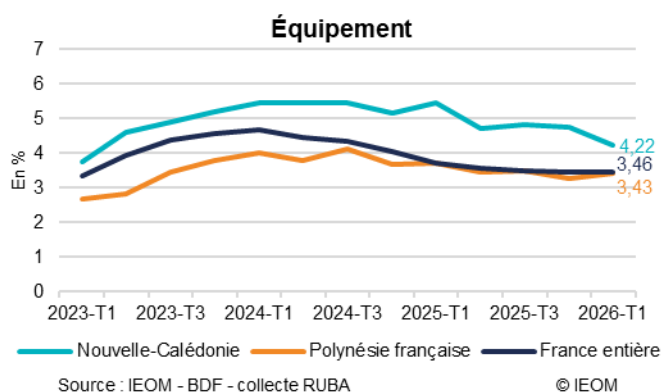
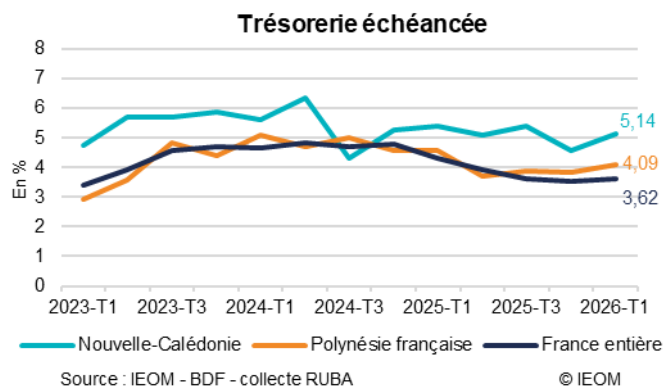
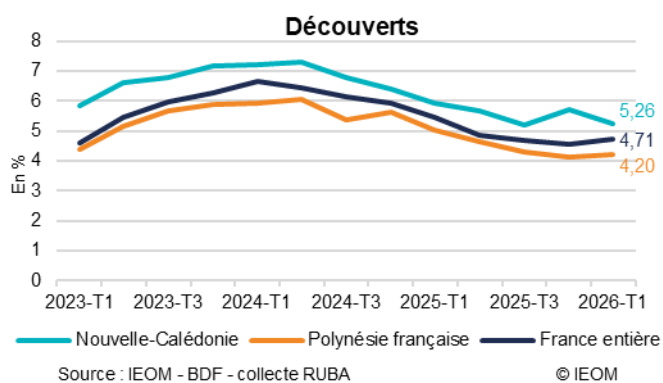


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au 2026-T1		Taux moyen pondéré (en %) au 2025-T4		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone	Polynésie française	Hexagone
<b>Découverts</b>	4,20	4,71	4,12	4,55	-	-	-	-	-	-
<b>Trésorerie échéancée</b>	4,09	3,62	3,83	3,55	20	28	33	23	4,51	3,53
<b>Équipement</b>	3,43	3,46	3,27	3,44	140	114	98	77	3,75	3,53
<b>Immobilier</b>	2,89	3,49	2,94	3,35	243	183	98	77	-	-

Source : IEOM - BDF - Collecte RUBA

© IEOM

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie



### Méthodologie

La collecte, réalisée auprès des établissements bancaires exerçant leur activité en Polynésie française, se fonde sur environ 5 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières (SNF). Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers et dont les opérations de répartition ainsi que les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondants.

Les « découverts » rassemblent les découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidé ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, les « autres crédits d'investissement » sont les autres crédits à la clientèle, les prêts subordonnés, ainsi que le crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

Directeur de la publication : T. BELTRAND ■ Responsable de la rédaction : D. BRUNEL

Rédactrice : C. CHAUMINE ■ Éditeur: IEOM